CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 9—			—No. 1
5:50 p m.	Dép	Nile-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	6:10 a m
8:50 p m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép	Angola Dép.	2:15 a m
1:37 a m.	Dép	Mansura Dép.	12:12 a m
2:49 a m.	Ar	Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép	Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép	Aloha Dép.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar	Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—			—No. 5
6:55 a m.	Dép	Nile-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar	Bâton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép	Bâton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar	Angola Dép.	2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:30 a m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Louisville et Jacksonville	7:15 a m
Pensacola et Jacksonville	11:50 a m
Mobile Accommodation	7:00 p m
Montgomery Accommodation	5:45 p m
Ocean Springs Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	5:45 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6:45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	3:25 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:20 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.
Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ			Arrivée.
7:10 p m.		Nile-Orléans	8:59 a m
9:45 p m.		Bâton-Rouge	6:20 a m
6:05 a m.		Beaumont	10:55 p m
7:55 a m.		Houston	7:20 p m
6:10 p m.		Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.			
12:15 a m.		Brownsville	3:30 a m
"THE GULF COAST SPECIAL."			
Départ.			Arrivée.
10:10 p m.		Bâton-Rouge	5:10 a m
Arrivée.			Départ
10:10 p m.		Nile-Orléans	5:10 a m
5:10 a m.		Beaumont	10:15 p m
7:45 a m.		Houston	7:40 p m
9:05 a m		Galveston Santa Fé	4:00 p m
"THE HOUSTON DAYLIGHT."			
Départ.			Arrivée.
8:30 a m.		Nile-Orléans	9:40 p m
11:10 a m.		Bâton-Rouge	7:05 p m
7:05 p m.		Beaumont	11:10 a m
10:30 p m.		Houston	7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:30 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:45 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:20 p m
Cincinnati et Asheville	7:20 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4:45 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Carriere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points int.	7:20 p m

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée Troisième et Sixième Districts:
1o Portant les Nos. municipaux 2726 et 2730 rue Urquhart, entre les rues Port et St-Ferdinand.
2o Portant le No. municipal 1343 rue Clouet, entre les rues Urquhart et Marais.
3o Portant le No. municipal 2818 rue Cadiz, entre les rues Clara et Willow. Vente VENDREDI 27 novembre 1914.

Crescent City Building and Homestead Association vs. Seth F. Harvey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,488 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 27 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet No. 486, borné par les rues Port, St-Ferdinand, Urquhart et Marais, désigné par la lettre G sur un plan de Kirkland et Théard, ingénieurs, et daté du 12 avril 1901, et d'après lequel le dit lot mesure trente pieds neuf pouces face à la rue Urquhart par quatre-vingt-dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et prescriptions dépendances et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, dans le Troisième District de cette ville, ilet No. 481, borné par les rues Clouet, Urquhart, Louisa et Marais, désigné par la lettre A et mesure trente-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes face à la rue Clouet par quatre-vingt-cinq pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, formant le coin des rues Clouet et Urquhart, et est composé de la plus grande portion du lot No. 27.

Troisième—Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'p trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet No. 655, borné par les rues Cadiz, Clara, Willow (autrefois Martin) et Upperline, désigné par le No. 29 et mesure trente pieds face à la rue Cadiz par cent quatre-vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HAROLD A. MOISE et CARL C. FRIEDRICHS, Avocats pour la demanderesse.
oct 25 27 30—nov 6 13 20 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,150 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Jeanne Vendenberghen, veuve de Frank Taylor, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
oct 28—nov 2 6

Succession de Mlle Ellen Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,292 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob N. Fruchtnicht, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. GUILBAULT, Avocat.
oct 28—nov 2 6

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Par CARRERE & CARRERE — Par CARRERE & CARRERE

10 Actions du Fonds Capital

—DE LA—

LOUISIANA MANUFACTURING AND COOPERAGE COMPANY LIMITED.

LE JEUDI, 5 NOVEMBRE 1914, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

INTERDICTION DE HENRY HIRSCH

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

Le JEUDI 5 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre daté et signé le 19 août 1914 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, à moi envoyé, moi, Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé dans et pour la Paroisse d'Orléans, vendrai aux enchères publiques, le suivant:

Dix actions du capital de la Louisiana Manufacturing and Cooperage Co., Limited, représentée par certificat No. 55.

Termes et Conditions: Comptant.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, HAROLD A. MOISE, ESQ., Avocats.
oct 23 26—nov 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double en retrait, 2401-2403 rue Constance, angle Première

Le JEUDI, 5 Novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

SUCCESSION DE EDWIN A. CLARK

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, No. 109,435, Division B.

Le JEUDI, 5 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et execution d'un ordre daté et signé le 22 septembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, moi, Ernest A. Carrère, vendrai aux enchères publiques la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Constance, Magazine, Première et Deuxième, mesurant vingt-huit pieds face à la rue Constance, par une profondeur et face à la rue Première de cent pieds, et forme le coin des rues Constance et Première, mesure américaine. eLs améliorations sont connues comme Nos. 2401-2403 rue Constance, et comprend, un cottage double en bois ardoisé, deux étages, 6 chambres, office, hangar, eau et gaz, loyers $13 chaque côté.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le solde à un et deux ans, les payements étant assurés par les vendeurs par des notes lien avec un intérêt de 8 pour cent par an et avec toutes les sécurités usuelles. L'acte de vente devant être passé devant Fred Zenger, notaire. 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, à compte sur la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
oct 4 11 18 25—nov 1 5

Par J. L. ONORATO — Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D — No. 107,249 — Dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. 107,429, dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al., le dit ordre daté et signé le 10 octobre 1914, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 19 novembre 1914, la propriété foncière d'après inventaire au dossier du procès et décrite comme suit:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Magazine, Old Magazine, St. Mary et Félicité, désigné par les Nos. cinq et six sur un plan attaché à un acte devant W. J. Castell, ancien notaire, le 12 août 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chaque 15 pieds, 9 pouces face à la rue Magazine, 98 pieds, 11 pouces et 3 lignes face à la rue Old Magazine par les profondeurs suivantes à savoir: 91 pieds, 6 pouces et 9 lignes sur la ligne de côté du lot No. cinq touchant au lot No. quatre, et 91 pieds, 11 pouces et 7½ lignes sur la ligne de division entre les lots Nos. cinq et six et 102 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. six près la rue St. Mary. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages pour magasins et résidence portant les numéros municipaux 1810-12 rue Magazine.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et pour reste si il y en a un l'acheteur devra fournir un ou des billets à ordre et endossés par lui ou eux, si plus d'un acheteur, et datés de la date de l'adjudication, et payables un an après date avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la ou leurs dates jusqu'à complet paiement et assurés par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acte ou actes de vente comporteront les sécurités usuelles et devra être passé devant Charles G. Rebentisch, notaire, aux frais du ou des acheteurs. Les taxes pour l'année 1914 devant être payés par eux. Le ou les acheteurs devront déposer 10 pour cent (sans intérêt ou pénalité) du prix d'achat et au moment de l'adjudication à

Encanteur,
820 rue Commune.
MM. RICE & MONTGOMERY, Avocats.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par CHARLES ROTH — Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Maurice et sa Femme. — No. 102,415 — Division B, Cour Civile de District.

COTTAGE SIMPLE EN RETRAIT, NO. 1425 RUE MARIGNY, MESURANT 26' 8"x120' MESURE ANGLAISE.

AUX ENCHERES, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1914, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 8 octobre 1914, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Villeré et Robertson, et est désigné par le No. 2 sur un plan de N. Rillieux, daté du 3 septembre 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds, 8 pouces face à la rue Marigny par 130 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat et aura à payer les taxes de l'Etat et de la ville pour 1914, ainsi que l'acte de vente devant Bus. Rouen, notaire.

CHARLES ROTH,
Encanteur, No. 604 Place Commerciale.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la résidence No. 3822 rue Magazine.

Succession de Mme Julia Glauner.

No. 109,817, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

Le LUNDI 9 novembre 1914, à 1:30 p. m., sur les lieux ci-dessus et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 octobre 1914 et rendu dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques: Un lot de meubles de maison d'après inventaire au dossier.

Conditions: Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 322 rue Baronne.
C. G. KRONENBERGER, Avocat.
oct 29—nov 1 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Corinne C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,683 — Division A — Avis est par le présent donne **aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées** d'avoir à déduire dans les dix jours qui **suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)** pour lesquelles le compte final présenté par Katherine Rainey Phelps, exécutrice dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM A. DIXON, Avocat.
nov 1 5 10

Succession de Jules Lapene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,797 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, exécuteur datif testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, C. T. STARKEY, Avocats. oct 30—nov 2 6

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2630 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois.

Paul Chretien vs. Mme Joséphine Johnson, Femme de Adam McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,502 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No. 16 en l'Ilet No. 340, borné par les rues Broad, Dumaine, Dorgenois et St. Ann, d'après un plan par John F. Brown, voyer, en date du 19 janvier 1885, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur, et un croquis duquel est attaché à un acte de vente passé devant Samuel Flower, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet 1885; le dit lot mesure trente et un pieds, trois pouces et cinq lignes face à la rue Dumaine par cent soixante deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
oct—9,10,16,23,30 nov—6,11,13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Bizotsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 94,009 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Muth et Adam F. Kauffmann, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. F. BREWER, Avocat.
oct 30—nov 3 8

VENTES A L'ENCAN.

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No. 1716 N. Tonti, entre D'Abadie et St-Bernard.

Bertha Webster et als. vs. Mineur Jos. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, JEUDI 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères en vertu d'un jugement, lu et rendu en cour ouverte le 22 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 10, en l'Ilet borné par les rues Miro, D'Abadie et Tonti et par l'avenue St-Bernard, sur un croquis attaché pour références à un acte passé devant G. Le Gardeur, Jr., ancien notaire, le 24 décembre 1868, lequel lot mesure 30 pieds face à la rue Tonti par cent pieds de profondeur. Cette propriété connue sous le No. Municipal 1716 rue Tonti.

Conditions: 1-3 ou plus comptant; le solde, si il y en a un, à un crédit d'un et deux ans, en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant la même date que celle de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date et jusqu'à complet paiement. Etant assuré par hypothèque et lien du vendeur et les sécurités et clauses habituelles. L'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et E. P. FOLEY, Avocats.
nov 1 8 15 22 29—déc 3

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage sans limite. Cottage double 1125-27 rue N. Villeré.

No. 109,759—Cour Civile de District, Division A.

Aux enchères, MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 oct. 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Victor Mengelle vs. le mineur Victor Baudier pour un partage, dossier No. 109,759, et qui m'a été envoyé, je vendrai comme ci-dessus, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 176, borné par Bayou Road (actuellement rue Gouverneur Nicholls), et les rues Villeré, Ursulines et Robertson, désigné comme lot No. Dix-Sept, et mesurant trente pieds face à la rue Villeré, par soixante-huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 18, et soixante-dix-huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, et trente-et-un pieds neuf pouces de largeur sur le derrière sur une ligne oblique, le tout en conformité avec un plan par J. Community déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville.

Conditions: Comptant, l'acheteur ayant les taxes de 1914 et le coût de tous certificats de la vente, en plus et au-dessus de l'enchère. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Llambias, notaire, aux frais de l'acheteur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
oct 29—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Marcella Beach.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. — No. 109,615.

Cottage Double Nos. 2217-19 rue Deuxième, aux enchères à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, le JEUDI 5 novembre 1914.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, No. 109,615, succession de Marcella Beach, le dit ordre daté et signé le 28 septembre 1914, et envoyé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques le JEUDI 5 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne, la propriété immuable, décrite dans l'inventaire au dossier, dans la cause ci-dessus intitulée, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, actuellement le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Deuxième, Howard, Première et Liberté, et désigné par le No. 5 sur un plan tracé par C. A. Hedin, voyer, le 20 octobre 1849, et déposé pour références en l'étude de H. B. Cenas, notaire, lequel dit lot mesure 30 pieds face à la rue Deuxième par 126 pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions: La moitié ou plus comptant, et le reste à un an de crédit, le dit crédit devant être reconnu par des billets à l'ordre de l'acheteur et endossés par lui, et rapportant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, et assuré par une hypothèque avec lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le contrat de non aliénando et les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'intérêt pour l'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acheteur et la police d'assurance devant être transférée au détenteur des billets, l'acheteur ayant à payer en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1914. L'acte de vente sera aux frais de l'acheteur devant C. F. Fletchinger, notaire, devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à

Encanteur, 820 rue Commune.
oct 4 11 18 25—nov 1 5

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2024 et 2026 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Union Homestead Association vs. La Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — So. 109,272 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet So. 280 (ancien No. 108 A) borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola, (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 1er décembre 1870, le dit lot mesure trente pieds face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles égales.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDRESOS & CARROLL, HENRY G. McCALL,
Avocats pour le demandeur.
oct—16,17,23,30 nov—6,13,16,19

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322 — Cour Civile de District — Division C.

Bonnes propriétés du Troisième District, 2683 rue N. Remparts, angle Port, et 1010-12 rue Port, cottage double et bâtisses avoisinantes (pour être vendues en un lot), aux enchères, MERCREDI 4 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et Encans de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, entre Gravier et Union, par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 1er octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro neuf en l'ilet numéro douze, borné par les rues Enghein (actuellement avenue Lafayette), Port, Love (actuellement Remparts) et St-Claude, d'après un plan dressé par Pille, voyer, le 9 novembre 1835, et mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds face à